COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2024

Présents: **Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre**
MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Section B de Michelau

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles 423/4700 et 423/4702, aux lieux-dits « Sauerstrooss », d'une surface de 1 are 33 centiares et 10 ares 59 centiares, inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section B de Michelau.